

**MAIRIE**  
**DE**  
**MARINGES**

---

13 Passage de la Mairie  
42140 Maringes

Tél. : 04 77 94 42 21

Email : [marie-maringes@bbox.fr](mailto:marie-maringes@bbox.fr)

Madame, Monsieur,

Le nouvel adressage des rues est maintenant effectif depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Je vous rappelle votre obligation de déclarer votre changement d'adresse aux différents organismes sous peine de pénalités (certificat d'immatriculation, sécurité sociale, caisse de retraite,...).

Mais vous devez également aviser vos familles et amis susceptibles de vous écrire.

En effet, très prochainement, si votre adresse n'est pas correctement renseignée, vos courriers pourront subir de gros retard de distribution ou simplement être retournés à l'expéditeur.

Certes, notre facteur actuel vous connaît mais en cas de remplacement ou de mutation, ce ne sera plus le cas.

Comptant sur votre diligence,

François DUMONT,  
*Maire de Maringes*